



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Dépôt du budget 2018

Baisse de taxes et investissements dans des projets structurants

Saint-Hippolyte, le 12 décembre 2017 – Le maire de Saint-Hippolyte Bruno Laroche, accompagné de la conseillère municipale responsable des dossiers finances Jennifer Ouellette, a présenté, le 11 décembre dernier lors d'une séance spéciale, un budget de l'ordre de 13 033 299 \$, soit une croissance de 3,84 % par rapport à l'exercice précédent. Si cette augmentation est attribuable en partie à une hausse importante de la quote-part à la MRC de la Rivière-du-Nord (155 416 \$) et à la Sûreté du Québec (115 300 \$), on constate que ce budget comporte des dépenses incompressibles se chiffrant à plus de 76 % de celui-ci (masse salariale, déneigement, quotes-parts, collecte à trois voies, etc.).

100 \$ de réduction sur 3 ans

Outre la gestion rigoureuse des dépenses, l'augmentation de la richesse foncière provenant de nouvelles constructions aura largement contribué à assurer la santé financière de la Municipalité au cours de la dernière année avec 371 000 \$ en revenus supplémentaires. Ceci aura permis aux contribuables de profiter d'une autre réduction du taux de taxation pour l'année 2018, le faisant passer de 0,68 \$ à 0,67 \$ du 100 \$ d'évaluation. Une baisse de 0,04 \$ du 100 \$ d'évaluation sera également accordée sur les immeubles non résidentiels. Une telle réduction représente une diminution du fardeau fiscal de 139 000 \$ pour la population hippolytoise en 2018. À titre d'exemple, cette baisse du taux de taxes équivaut, pour une maison unifamiliale moyenne évaluée à 250 000 \$, à une réduction de 25 \$ en 2018, cumulée à des réductions de 50 \$ et 25 \$ au cours du rôle triennal 2015-2017, soit une baisse totale de 100 \$ pour trois ans.

Près de 1 M \$ en subvention annuellement

Pour le maire Laroche, il importe de poursuivre les investissements visant l'amélioration du milieu de vie des hippolytois, avec le souci de maintenir un effort fiscal satisfaisant pour l'ensemble des contribuables. « Cet exercice budgétaire se sera déroulé dans le respect de l'équité intergénérationnelle qui repose sur un principe simple, soit celui d'avoir en tout temps, les moyens de nos investissements. Pour ce faire, on doit être en mesure de contrôler notre endettement. Emprunter en fonction de la durée de vie d'une infrastructure, miser sur des programmes de subvention avant toute autre forme de financement, affecter une portion du surplus budgétaire au fonds de roulement, voilà des stratégies qui illustrent parfaitement cette vision à long terme, qui nous aura permis de mettre de l'avant plusieurs projets d'envergure tout en assurant une gestion responsable de notre dette. » La Municipalité a ainsi déployé de nombreux efforts pour obtenir l'équivalent de 1 M \$ par année en subventions depuis huit ans. C'est de cette façon qu'ont, entre autres, été financés la revitalisation du noyau villageois, la bibliothèque municipale, la nouvelle caserne et le projet de futur Centre des loisirs au parc Roger-Cabana.

Diminution de la dette par un remboursement anticipé

En ce qui a trait au service de la dette à l'ensemble, 1 242 381 \$ y sont attribués annuellement, dont 170 100 \$ représentent un remboursement anticipé d'une dette de pavage de l'année 2017. Cette gestion responsable de la dette équivaut, en total de remboursements pour 2018, à 9.53 % du budget. Si l'endettement total net estimé au 31 décembre sera de 12 242 705 \$, seule une somme de 9 088 354 \$ est payable par l'ensemble de la population. Les répartitions locales, les subventions gouvernementales et les redevances de carrières et sablières sont responsables du solde de 3 154 351 \$ de l'endettement total net, montant qui ne se retrouve donc pas sur le compte de taxes des contribuables.

Des projets structurants et harmonieux

2018 sera de nouveau une année riche en réalisations pour la Municipalité avec la concrétisation de plusieurs projets structurants, qui auront un impact direct sur la qualité de vie des hippolytois :

- Patinoire couverte au lac Connelly ;
- Aménagement du nouveau parc de la Promenade et de la phase 2 du parc des Quatorze-îles ;
- Installation de quatre nouvelles bornes de recharge électrique ;
- Aménagement d'une station de décontamination dans un véhicule du Service de sécurité incendies ;
- Étude de suivi de l'état de santé des lacs ;
- Achat d'un véhicule électrique ;
- Poursuite de l'aménagement des sentiers au Centre de plein air Roger-Cabana ;
- Aménagement d'un site d'apport volontaire pour la collecte à trois voies ;
- Inauguration du nouveau Centre des loisirs.

Faits saillants du budget 2018

- Le Budget se chiffre à **13 033 299 \$**, une hausse de 3,84 % par rapport à 2017 ;
- **Hausse importante de la quote-part** à la MRC de la Rivière-du-Nord (155 416 \$) et à la Sûreté du Québec (115 300 \$) ;
- **Baisse du compte de taxes** de 0,01 \$ ce qui représente une baisse du taux de taxation de 25 \$ pour une maison unifamiliale moyenne évaluée à 250 000 \$. Cette somme, cumulée à des réductions de 50 \$ et 25 \$ au cours du rôle triennal 2015-2017, totalise **une baisse de 100 \$ pour trois ans**.
- **Diminution de la dette** par un remboursement anticipé de l'ordre de 170 100 \$.

Pour prendre connaissance de l'ensemble du budget 2018 et du discours du budget on peut visiter le saint-hippolyte.ca.

-30-

Source :

Caroline Nielly

Directrice des communications et des relations avec les citoyens

(450) 563-2505, poste 2271